

M. et Mme Desbouits
- Commune de Moon-sur-Elle -
If de l'ancien presbytère
en limite de l'enclos paroissial de l'église Notre-Dame



Arbres
et patrimoine

Conseil Patrimoine Arboré

- novembre 2019 -



Cette intervention du C.A.U.E. de la Manche s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sollicitée par la commune de Moon-sur-Elle. **Etant une démarche de conseil et de sensibilisation**, elle ne doit pas être considérée comme opérationnelle. Les réflexions et actions proposées permettent à la commune, préalablement à des travaux, d'engager une démarche d'expertise et de valorisation du patrimoine arboré en la confiant à des professionnels (expert en arboriculture ornementale et foresterie urbaine).



Arbres
et patrimoine

Conseil Patrimoine Arboré

- Novembre 2019 -

Suite à une sollicitation de la commune de Moon-sur-Elle au sujet de l'enclos paroissial de l'église Notre-Dame, une visite sur la propriété de M. et Mme DESBOUITS **le 4 septembre 2019** a donné lieu à des observations de l'if dans son lien avec l'enclos paroissial, en présence de :

- . M. et Mme DESBOUITS, propriétaires de l'if
- . Mme LANGEVIN, paysagiste-conseiller au c.a.u.e. de la Manche.

 **Cette note prolonge la visite par un conseil patrimoine arboré visant la valorisation de cet arbre comme élément patrimonial du paysage de l'enclos paroissial de l'église Notre-Dame de Moon-sur-Elle.**

Stéphanie Langevin, paysagiste-conseiller au c.a.u.e. de la Manche

Conseil Patrimoine Arboré M. et Mme Desbouts - Commune de Moon-sur-Elle



Perception depuis le portillon de l'ancien presbytère.
Connexion de l'if et de l'édifice



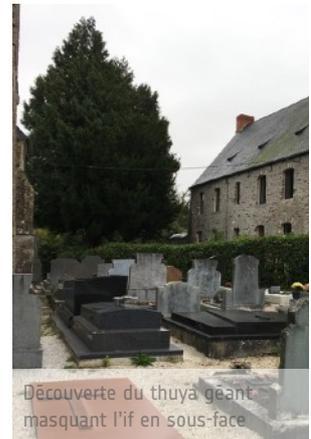
Représentation d'un arbre
Sépulture du cimetière



Limite de l'enclos paroissial
avec l'ancien presbytère



En passant sous l'if, sur l'allée septentrionale, en limite de l'enclos
paroissial avec l'ancien presbytère



Découverte du thuya géant
masquant l'if en sous-face



Perception du Thuya géant de Californie depuis le Sud de l'enclos
paroissial.



Domination du Thuya géant sur
l'if commun



Limite de l'enclos en bordure de
l'allée septentrionale



Tronc de l'if commun



Départ des charpentiers



Tronc de l'if commun (à gauche) et du thuya géant de Californie (à droite)

REGARD(S)



Le paysage de l'enclos paroissial de l'église Notre-Dame de Moon-sur-Elle s'inscrit dans un écrin arboré constitué par le parc du château situé à l'Est du lieu. Par ailleurs, les vues lointaines posent le paysage de l'enclos paroissial dans le paysage des haies bocagères en regardant, au-delà de la vallée de l'Elle, vers le Nord.

L'enclos étant fondé sur une étroite veine de schistes, grès et conglomérats en piémont du coteau Sud de l'Elle, les vues s'arrêtent vers le Sud, sur l'ensemble composé par l'église Notre-Dame et l'ancien presbytère, la ferme situé à flanc de coteau. C'est de ce point de vue que le regard s'arrête sur le jeune thuya géant de Californie masquant, sous sa silhouette déjà élevée, un jeune if en plein développement, situé entre la porte du presbytère et la porte septentrionale de la sacristie.

Cette implantation « entre presbytère et sacristie » est couramment rencontrée. Ce qui étonne, c'est la jeunesse de l'if. Est-ce un semis naturel d'un if présent aux abords ou qui aurait été présent aux abords ? Est-ce un semis naturel d'un if présent dans les parcs et jardins voisins ? A t-il été planté ? L'option d'un if issu d'un semis naturel est probable car l'espace totalement dominé par le thuya géant et fort ombragé est très propice à la pousse de semis d'if dont l'origine forestière l'adapte à ce type de contexte. Le couvert végétal et le caractère sauvage de cette partie du jardin peut permettre d'envisager un semis naturel.

🌳 Réfléchir au paysage de l'enclos au Nord de l'église Notre-Dame et notamment à l'articulation avec l'ancien presbytère et son seuil jardiné, en valorisant la présence de l'if commun et intégrant la dimension culturelle et symbolique de l'enclos et du passage.



DÉCRYPTAGE(S)

Le rôle des arbres
dans un cimetière



Cette question se pose aussi en termes de paysage.

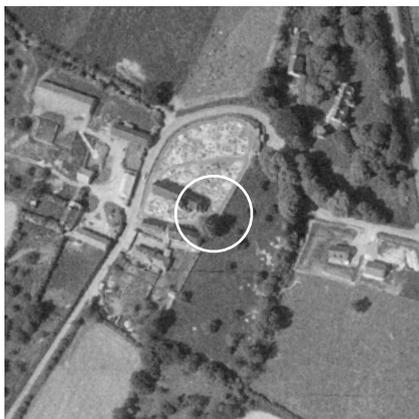
Robert Auzelle a consacré une partie de sa vie à la réhabilitation de l'architecture funéraire. Il détaille le rôle et l'intérêt de l'arbre et le principe de composition végétale dans l'aménagement du cimetière dans l'ouvrage « Dernières Demeures » paru en 1965.

Extraits de « Dernières demeures » :

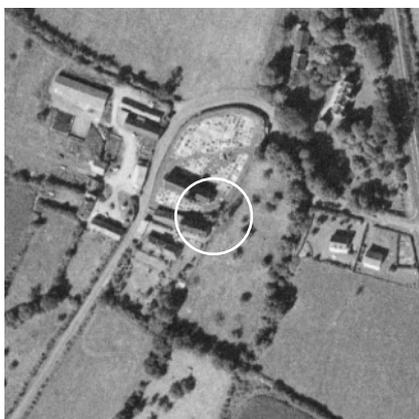
Le végétal comme élément de composition : « On ne peut guère minimiser le rôle des plantations dans une composition. Sans en être l'élément dominant, leur rôle multivalent protéiforme, en fait, dans une œuvre de ce genre, **l'auxiliaire le plus précieux** : elles permettent d'harmoniser des données parfois contradictoires : suggestion du terrain, nécessité des routes, respect des perspectives, localisation des bâtiments. »

L'analyse des différents clichés aériens révèle l'existence d'un arbre à la couronne volumineuse et au feuillage persistant (voir cliché du 20 avril 1955) en lieu et place de l'actuel thuya géant de Californie. Le caractère persistant conforte l'idée d'un if implanté sur le chemin entre la porte du presbytère côté enclos paroissial et la porte de la sacristie, probablement en limite de l'enclos. Cet arbre a disparu du paysage dans la période comprise entre 1979 et 1984. Le cliché de 1991 révèle la plantation d'un arbre en lieu et place du thuya géant actuel.

Présence d'un arbre persistant - 20 avril 1955



Présence d'un arbre persistant - 18 septembre 1984



Replantation d'un arbre - 30 août 1991

M. et Mme Desbouis ont acquis le presbytère en septembre 1980 et n'ont pas mentionné la présence d'un vieil if ou d'un vieil arbre aux abords du presbytère. Par conséquent, il aurait pu disparaître du paysage en 1979. Il y a eu une forte tempête le 27 et 28 décembre 1979 pour lequel des vents de Sud-Ouest à 158 km/h ont été enregistrés à Granville. Il faut toutefois noter que, dans cette configuration, l'if aurait pu bénéficier de la protection du presbytère. Par conséquent, cette hypothèse reste à valider.

L'observation du cliché du 9 août 1947 semble indiquer la présence d'arbres en bordure de l'allée principale du cimetière. L'observation des cartes postales anciennes indique la présence d'épicéas.

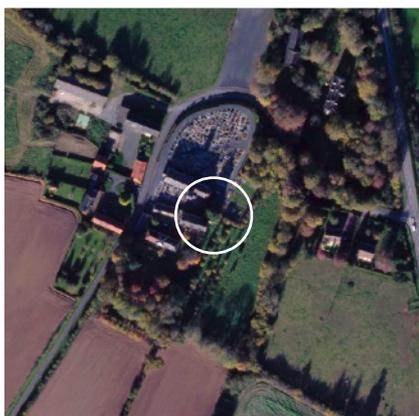
Même si le paysage de l'enclos paroissial est aujourd'hui accompagné d'arbres, ceux du parc du château constituant un écrin, l'observation de l'évolution du paysage met en scène la disparition d'éléments structurants : vergers, alignement et if patrimonial.

Dans le département de la Manche et en Normandie, les ifs funéraires constituent un patrimoine végétal lié à la vie des villages et de leurs habitants. Une publication et une exposition partagent leur connaissance :

<http://www.observatoiredesarbres.fr/fr/portail/146/observatoire/33666/exposition-if.html>.

Pour poursuivre la valorisation de ce patrimoine, un groupe de travail réuni par le caue de la Manche a engagé des réflexions à l'appui d'observations étayées par les actions d'inventaire :

<http://www.s-pass.org/fr/portail/250/ifs-patrimoine-vegetal.html>



Thuya géant de Californie - 01 novembre 2015

ACTION(S)

Synthèse
de la démarche



Il est conseillé de recomposer cette partie de la limite de l'enclos paroissial en :

- mettant en valeur l'if par la suppression du thuya géant de Californie, lui offrant tout l'espace nécessaire pour accueillir son développement,
- remplaçant la haie de lauriers palme par une haie d'ifs taillés par exemple pour préserver l'intimité de l'habitation tout en apportant une qualité de traitement à l'enclos paroissial.

L'hydro-géologie du lieu révèle toute l'importance de la présence d'arbres dans le paysage pour absorber l'eau filtrée par les sables et argiles panachés présents en amont de l'enclos, sur le coteau Sud de l'Elle et présente à fleur de l'Elle, à - de 2m du niveau du sol de l'enclos paroissial.

C'est un paysage qui nécessite la présence d'arbres et de végétal d'un point de vue sensible et technique, y compris dans le cimetière.